



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE VALENCIENNES

**SERVICE**  
**Finances**

**DELIBERATION**  
**2024/n°77**

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 30

DATE D'AFFICHAGE  
Le 04 Décembre 2024

DATE DE CONVOCATION  
Le 03 Décembre 2024

**OBJET:**

**Décision modificative n° 2 du  
budget communal 2024**

Le Maire  
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE AU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre, le Mardi 10 Décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**PRESIDENCE de** : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

**Étaient présents** : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. WALCZAK Sylvain, Mme GILSON Emmanuelle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, M. RICHEZ Régis, M. DELCOURT Benjamin, Mme CANIAU Nathalie, M. MOULIN Jérôme, M. JEZEK Christophe, Mme DEVELAY Cathy, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

**Conseillers ayant donné procuration** :

M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick

Mme PAGLIA Sylvia procuration Mme DUHAMEL, Maire

Mme LEROY Véronique procuration Mme GILBERT Stéphanie

Mme VANDEPUTTE Valérie procuration Mme DEVELAY Cathy

**Absents excusés** : M. BECOURT Julien - M. MUSY Frédéric

**Absente** : Mme DYTRYCH Anne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311 – 1 à 3, L2313 – 1 et suivants,

Vu la délibération n°85 du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2023 approuvant le Budget Primitif communal 2024,

Vu la délibération n° 15 du Conseil Municipal en date du 14 mars 2024 approuvant la décision modificative n°1 du budget communal 2024,

Vu la délibération n° 47 du Conseil Municipal en date du 27 juin 2024 approuvant le Budget supplémentaire communal 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Ressources humaines et Politique de la ville en date du 28 novembre 2024.

Considérant la nécessité d'effectuer les ajustements des crédits repris dans le tableau ci-dessous, dans le but d'ajuster les opérations financières et comptables de l'exercice en cours,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après :

- ➔ Productions immobilisées : réalisation d'opération d'ordre permettant la valorisation dans le patrimoine de la commune de travaux réalisés par les services techniques de la ville.

Chapitre	Article	Désignation	Décision modificative	Crédits ouverts après DM
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
023 – Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	+ 170 000,00 €	3 113 718,01 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	722	Productions immobilisées – Immobilisations corporelles	+ 170 000,00 €	170 000,00 €
<b>Dépenses d'investissement</b>				
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	21318	Travaux en régie – Autres bâtiments	+ 70 000,00 €	70 000,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	21848	Travaux en régie – Mobilier	+ 70 000,00 €	70 000,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	2151	Travaux en régie - Voirie	+ 30 000,00 €	30 000,00 €
<b>Recette d'investissement</b>				
021 – Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 170 000,00 €	3 113 718,01 €

➔ Provision pour risques et charges de fonctionnement : constitution d'une provision pour des titres antérieurs à 2022 non recouvrés.

Chapitre	Article	Désignation	Décision modificative	Crédits ouverts après DM
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
011 – Charges de gestion courantes	60612	Energie – Electricité	- 15 036,59 €	874 963,41 €
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	6817	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	+ 19 536,59 €	19 536,59 €
67 – Charges exceptionnelles	673	Titres annulées (sur exercices antérieurs)	- 4 500,00 €	0,00 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'adopter cette délibération.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à PUNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Signée le 13/12/2024  
Transmis en préfecture 18/12/2024  
Publié sur le site le 18/12/2024